

Batteries et piles au lithium

2

- Vous souhaitez envoyer un appareil électronique contenant des batteries ou des piles au lithium?
- Vérifiez auprès de votre poste que celle-ci accepte des paquets ou colis contenant des batteries ou piles au lithium.
- Si oui, ces batteries ou piles doivent être placées dans des petits appareils électroniques et ne peuvent pas dépasser une certaine quantité.



produits refusés

(dont les batteries dépassent la taille et la puissance limites acceptables)

- Bicyclettes électriques



- Fauteuils roulants électriques



- Petits groupes électrogènes



batteries non installées dans les équipements

- Batteries séparées du téléphone



- Batteries non installées



- Ordinateurs portables équipés d'une batterie externe



Guide rapide

- Pour les envois postaux, les batteries au lithium DOIVENT être installées dans les équipements électroniques
- Les paquets ne doivent pas contenir plus de quatre piles ou plus de deux batteries au lithium
- Les batteries au lithium seules ou emballées simplement avec l'équipement ne peuvent pas être acceptées dans le réseau postal
- Un emballage extérieur solide est nécessaire
- Le contenu d'un colis doit être emballé correctement pour éviter qu'il bouge et/ou qu'il soit endommagé durant le transport
- Des batteries défectueuses ou endommagées ne peuvent en aucun cas être acceptées



produits acceptés

(dont les batteries sont installées à l'intérieur)

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| ● GPS | ● Scanners |
| ● Smartphones | ● Lecteur MP3 |
| ● Appareils photo numériques | ● Lecteurs DVD portables |
| ● Rasoirs électriques | ● Talkies-walkies |
| ● Ecouteurs Bluetooth | ● Caméras vidéo |
| ● Instruments de mesure | ● Ordinateurs portables |
| ● Jouets radio-commandés | ● Tablettes électroniques |

Objets interdits

3

La poste peut transporter de nombreuses choses, mais certains objets sont expressément interdits dans le flux postal.



interdits

- Les stupéfiants et substances psychotropes, tels que définis par l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), ou d'autres drogues interdites dans le pays de destination
- Les objets obscènes ou immoraux
- Les marchandises contrefaites et piratées
- Les objets qui, par leur nature ou leur emballage, peuvent présenter un danger pour les agents ou le grand public, salir ou détériorer les autres envois, l'équipement postal ou les biens appartenant à des tiers
- Les animaux vivants et reptiles
- Les pièces de monnaie, billets de banque, billets de monnaie ou valeurs quelconques au porteur, chèques de voyage, platine, or ou argent, pierres précieuses, bijoux et autres objets précieux (ils ne peuvent être insérés dans des envois sans valeur déclarée)



acceptable

- Certaines créatures vivantes, dont les abeilles, les sangsues et les vers à soie, peuvent être envoyées par la poste, à condition que les boîtes ou les paquets les transportant les protègent ainsi que le personnel postal et les clients. De tels envois doivent être expédiés par service prioritaire, et la mention URGENT - CRÉATURES VIVANTES - MANIER AVEC PRÉCAUTION doit clairement figurer sur l'emballage. Le nom et l'adresse de l'expéditeur doivent être indiqués sur l'extérieur de l'emballage.

Concernant l'argent et les objets de valeur, certains pays peuvent interdire leur entrée sur leur territoire, même s'ils sont expédiés dans des envois avec valeur déclarée ou des envois recommandés. Par conséquent, vérifiez toujours auprès de votre poste avant d'expédier ces objets.

Le saviez-vous?

- La transmission par la poste de marchandises contrefaites et piratées est illégale.
- Les marchandises contrefaites et piratées violent les droits d'auteur et constituent un délit économique.
- Par ailleurs, des produits tels que des médicaments contrefaits présentent de sérieux risques de santé pouvant, dans certains cas, provoquer la mort.

La poste collabore étroitement avec les autorités douanières pour prévenir le transport des marchandises contrefaites et piratées par le réseau postal.

Tout paquet contenant des marchandises contrefaites ou piratées pourrait être saisi et détruit.

Emballer vos envois correctement



Quelques instructions générales pour préparer votre paquet ou votre colis.

instructions générales

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Utilisez des enveloppes rembourrées pour les objets avec des contours tranchants, afin d'éviter que l'emballage extérieur soit endommagé. | <ul style="list-style-type: none"> ● Fermez solidement toutes les ouvertures du colis avec du ruban adhésif solide. |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Utilisez un carton extérieur suffisamment solide pour résister au poids du contenu. | <ul style="list-style-type: none"> ● Aplanissez les extrémités tranchantes des agrafes et recouvrez-les avec du ruban adhésif. |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Indiquez la mention «FRAGILE» ou «PÉRISSABLE», le cas échéant. | <ul style="list-style-type: none"> ● Si vous souhaitez réutiliser des boîtes en carton ou tout autre conteneur ayant déjà servi pour transporter des objets, veillez à ce qu'ils soient en bon état. En effet, si le contenu est endommagé en raison d'un emballage fragilisé, votre demande de compensation pourrait être refusée. |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Les objets fragiles ne doivent pas se toucher ni être en contact avec le carton extérieur. Emballez les objets en question avec du papier bulle ou du polystyrène sur une épaisseur d'au moins 5 cm. | <ul style="list-style-type: none"> ● Pensez à utiliser des contenants avec des coins renforcés si le contenu est lourd. |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Indiquez clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur sur l'emballage extérieur pour que l'envoi puisse être retourné en cas de non-distribution. | |



LA POSTE



Design: messaggio - Photos: iStock, x

UPU UNION POSTALE UNIVERSELLE